

CODE DE VIE



Règles de vie

Infractions mineures **JAUNE**

Pour la sécurité et le respect des autres :

1. Je joue de façon sécuritaire.
2. J'évite de lancer des objets.
3. Je circule calmement.
4. Je respecte le code vestimentaire.
5. Je respecte les consignes des intervenants.
6. Je respecte le matériel et mon environnement.
7. J'apporte au camp de jour seulement les objets autorisés.
8. Je collabore avec tous les intervenants du camp de jour.
9. Autre. Ex. : _____

Infractions majeures **ROUGE**

Pour la sécurité et le respect des autres :

- A. Je respecte en paroles et en gestes tous les intervenants du camp de jour et mes pairs.
- B. Je respecte le matériel et mon environnement (vol et vandalisme).
- C. Autre.

Date :

Description :

Infraction :

Je, _____, m'engage à écouter les consignes des animateurs et à respecter les règles du code de vie.

CODE DE VIE

Advenant un non-respect du CODE DE VIE

Infraction mineure **JAUNE**

Ordre d'intervention :

1. À la 1^{re} et 2^e infraction mineure, avertissement verbal (infraction mineure);
2. À la 3^e infraction mineure, avertissement écrit et traitée comme une infraction majeure;
3. Retrait momentané, avis de la coordonnatrice aux parents;
4. Rencontre avec les parents, la coordonnatrice et l'animateur(trice) concerné(e) pour discuter de la situation et trouver des solutions.

Infraction majeure **ROUGE**

Ordre d'intervention :

1. À la 1^{re} infraction majeure, avertissement verbal et écrit;
2. Retrait momentané et avis de la coordonnatrice aux parents;
3. Rencontre avec les parents, la coordonnatrice et l'animateur(trice) concerné(e) pour discuter de la situation et trouver des solutions;
4. À la 2^e infraction majeure, avertissement écrit, suspension d'une journée signifiée aux parents par la coordonnatrice.
5. À la 3^e infraction majeure, avertissement verbal et selon la gravité de l'infraction, renvoi définitif signifié aux parents par la coordonnatrice.

Signature du parent

Signature de l'enfant

Date

Merci de votre collaboration!